



Municipalité
d'Hébertville-Station

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE-STATION
MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT 2025-06

À VIS est par les présentes, donné par la soussignée directrice générale de la municipalité **QUE**,

Lors de la session extraordinaire de la municipalité d'Hébertville-Station tenue le 8 septembre 2025, le conseil de cette municipalité a adopté le règlement numéro 2025-05 portant sur une demande commune de regroupement entre les municipalités de Saint-Bruno, d'Hébertville et d'Hébertville-Station.

CE règlement a reçu les approbations requises par la Loi comme suit :

- | | |
|---|-------------------|
| ✚ Avis de motion en date de la séance ordinaire du : | 25 août 2025 |
| ✚ Dépôt du projet de règlement en date de la séance ordinaire : | 25 août 2025 |
| ✚ Adoption par le conseil municipal en date du : | 8 septembre 2025 |
| ✚ Avis public d'adoption en date du : | 11 septembre 2025 |

QUE toute personne intéressée à ce règlement peut le consulter au bureau municipal aux heures d'ouverture habituelles.

QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Hébertville-Station ce 11^e jour de septembre 2025



Marie-Ève, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Ève Roy, directrice générale de la Municipalité d'Hébertville-Station, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en le diffusant aux endroits désignés par le conseil municipal le 11^{ème} jour de septembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11^e jour de septembre 2025.



Marie-Ève Roy, directrice générale